



Union Française des Anciennes de l'Assomption
8 rue de l'Amiral d'Estaing
75116 PARIS

Paris, le 10 mars 2023

Chères Anciennes, chers Anciens, chères Sœurs,

Le Conseil d'Administration de l'UFAA vous invite à participer à une

Assemblée Générale de l'UFAA,

qui se tiendra le samedi 1er avril 2023 à 14h

à Lyon Valpré, 1 chemin de Chalin, 69130 Écully

Vous pourrez participer par votre présence sur place, ou bien, à distance,

en cliquant sur le lien : <https://us02web.zoom.us/j/87900427173>

ID de réunion : 879 0042 7173

Nous tiendrons à la suite, deux Assemblées générales distinctes :

- l'**AG Ordinaire**, convoquée dans le cadre de nos statuts ;
- et une **AG Extraordinaire** pour pouvoir actualiser nos statuts de 1968.

L'ordre du jour de ces AG sera le suivant :

Mot de bienvenue

AG Ordinaire :

- Rapports moral et financier, présentés par la Présidente, le Secrétaire et la Trésorière
- Approbation du budget
- Appel à nouvelles candidatures au Conseil d'Administration; vote(s) éventuel(s)
- Questions diverses

AG Extraordinaire :

- Modification des statuts de 1968 ; les nouveaux statuts que nous soumettrons à votre approbation, ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 6 février dernier et sont attachés à cette convocation.

Conclusion, pour voir plus large...

- *Comment Religieuses et laïcs vivent l'Assomption Ensemble ?*

Vous noterez que nous prévoyons de pouvoir faire entrer de nouveaux membres au Conseil d'Administration. Nous sommes actuellement six élus, pour un maximum statutaire de douze.

N'hésitez pas à joindre Sœur Anne Flore ou moi-même si vous étiez intéressé à nous rejoindre. Les candidatures pourront être reçues jusqu'à la tenue de l'AGO.

Au cas où il vous serait impossible d'assister à cette assemblée, merci de vous faire représenter en adressant le pouvoir ci-dessous, complété et signé à Sœur Anne-Flore, par courrier ou par mail.

Au plaisir de vous retrouver bientôt, bien amicalement,

Anne Schroeder, présidente de l'UFAA



UNION FRANÇAISE DES ANCIENNES
DE L'ASSOMPTION

POUVOIR à renvoyer impérativement avant le 28 mars 2023 :

af.chocarne@gmail.com

Sœur Anne-Flore 24 rue Bournes 69004 LYON

Je soussigné(e)

Établissement et Promotion :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Donne pouvoir à l'effet de me représenter **le 1er avril 2023, à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UFAA, ainsi qu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire**, convoquée pour réviser les statuts

à (1)

qui pourra, à ce titre :

- émarger aux feuilles de présence,
- prendre part à l'ensemble des délibérations,
- voter ou s'abstenir,
- et plus généralement participer à tous les débats prévus à l'ordre du jour.

Fait à le.....

Signature :

(1) dans l'indécision, laisser cette ligne en blanc